

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE PAR LA
SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE
ET SUBSIDÉE PAR LE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA CULTURE

DIRECTEURS :
MARCEL HOC, PAUL NASTER,
JACQUELINE LALLEMAND

TOME CVIII - 1962

BRUXELLES
5, RUE DU MUSÉE

UNE INFLUENCE BYZANTINE DANS DES SCEAUX ÉPISCOPAUX LOTHARINGIENS DU XII^e SIÈCLE

Parce qu'ils sont, la plupart du temps, considérés comme des documents diplomatiques (1), les sceaux n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies au point de vue de l'histoire de l'art (2). Leur description, établie parfois de manière très précise, part de cette idée, juste en soi, mais simpliste et incomplète, que les types sigillaires se sont rapidement fixés, en particulier celui des évêques, qui nous intéresse spécialement ici. C'est oublier que les galettes de cire, qui subsistent par milliers, ne sont que le résultat de l'empreinte d'une matrice, celle-ci étant le travail d'un graveur sur qui s'exerce l'action des courants artistiques de l'époque.

Les problèmes d'influence sont toujours difficiles à étudier et, quand il s'agit de sceaux, ils le sont d'autant plus que la plupart des matrices ont disparu, que la documentation, de par sa nature même très dispersée, est essentiellement formée par des empreintes sur cire qui sont imparfaites, déformées et souvent fragmentaires et qu'enfin, les reproductions manuscrites ou imprimées sont rarement exactes, certaines étant le résultat d'une fâcheuse interprétation de l'artiste dessinateur, d'autres ne nous étant connues que par une technique photographique insuffisante (3).

(1) Dom J. MABILLON, *De re diplomatica*, Paris, 1681, lib. II, p. 126-152, fut le premier à entreprendre l'étude systématique des sceaux sur le plan diplomatique. Il fut suivi par de nombreux érudits, dont nous citons A. GIRY, *Manuel de diplomatique*, Paris, 1894, p. 622-657 ; A. DE BOÛARD, *Manuel de diplomatique française et pontificale*, t. I, Paris, 1929, p. 333-365 ; P. BONENFANT, *Cours de diplomatique*, 2^e éd., Liège, 1947, t. I, p. 60-93.

(2) On trouvera des paragraphes consacrés à cette question dans la plupart des relevés bibliographiques, notamment ceux de R. GANDILHON (dans *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, année 1953-54) et de M^{me} M. TOURNEUR-NICODÈME (dans *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, XXX, 1959).

(3) J. ROMAN, *Manuel de sigillographie*, Paris, 1912, p. 380-381.

Les sceaux sur lesquels nous fondons notre étude ont heureusement été l'objet de reproductions soignées et fidèles, que l'on trouvera dans les recueils de Demay (4), d'Ewald (5), de Poncelet (6) et de Fourez (7).

Il s'agit des sceaux des archevêques de Trèves Meginher (1127-1130), Albéron de Montreuil (1131-1152) et Jean I^{er} (1189-1212), de ceux des évêques de Liège Alexandre de Oeren (1165-1167) et Raoul de Zahringen (1167-1197), de ceux des évêques de Tournai Gérard (1149-1166) et Évrard d'Avesnes (1173-1190) (2 types) et de celui d'Alard, évêque de Cambrai (1175-1178).

Les originaux des premiers sont conservés à la bibliothèque de la ville de Trèves (8) et aux Archives de l'État à Coblence (chartriers de la cathédrale de Trèves (9) et des abbayes de Himmerode (10) et de Stuben) (11), ceux des évêques de Liège aux Archives de l'État à Hasselt (chartrier de l'abbaye de Saint-Trond) (12), à Liège (chartrier de l'abbaye de Solières) (13), à Namur (chartriers des comtes de Namur (14) et de l'abbaye de Waulsort) (15), aux Archives de l'Évêché à Liège (chartrier du Chapitre Saint-Paul) (16), aux Archi-

(4) G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, Paris, 1873, t. II, p. 113, n° 5826.

(5) W. EWALD, *Rheinische Siegel*, t. II : *Die Siegel der Erzbischof von Trier*, Bonn, 1910, pl. 6, n° 2, pl. 7, n°s 2 et 3.

(6) É. PONCELET, *Les sceaux et les chancelleries des princes-évêques de Liège*, Liège, 1938, p. 162-163 et fig. 10 et 11.

(7) L. FOUREZ, *Les sceaux à effigie des évêques de Tournai*, dans *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie*, XCVI, 1950, p. 91-92 et pl. VIII, n°s 2-4.

(8) Acte de 1140. A. GOERZ, *Mittelrheinische Regesten*, t. I, Coblenz, 1876, n° 1968.

(9) Acte du 2 mai 1129. *Ibid.*, t. I, n°1809.

(10) Acte de 1202. *Ibid.*, t. II, n° 943.

(11) Acte non daté (1190 ?). *Ibid.*, t. II, n° 654.

(12) Acte de 1171. Ch. PLOT, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, Bruxelles, 1870, p. 118-119.

(13) Acte de 1183. *Id.*, *Documents relatifs à l'abbaye de Solières*, dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 5^e série, t. IV, 1894, p. 14-15.

(14) Acte d'avril 1183. *Id.*, *Inventaire des chartes des comtes de Namur*, Bruxelles, 1890, p. 3 et 4, n° 9.

(15) Acte de 1190. G. DESPY, *Les chartes de l'abbaye de Waulsort*, t. t, I Bruxelles, 1957, p. 402-403.

(16) Acte de 1182. O.-J. THIMISTER, *Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Paul, actuellement cathédrale de Liège*, Liège, 1890, p. 12-14.

ves abbatiales d'Averbode (17) et de Tongerlo (18), enfin ceux des évêques de Tournai et de Cambrai aux Archives départementales du Nord à Lille (chartriers des abbayes de Marchiennes (19), de Cyscoing (20) et d'Anchin) (21).

Tous ces sceaux appartiennent à un type sigillographique bien défini. On peut dire qu'ils sont classiques. Orbiculaires, ovales ou en forme de navette, ils présentent l'effigie du prélat en vêtements de chœur, assis, mitré, crossé et bénissant. Si le geste de la bénédiction est parfois remplacé dans les sceaux épiscopaux du xii^e siècle par le port du livre des Évangiles, il n'est cependant pas exceptionnel. Son étude comparée à travers les temps et les régions n'en offre que plus d'intérêt. La position de la main qui bénit et les détails des doigts méritent de retenir notre attention parce que, dans les sceaux cités, ils rompent avec le type habituel et qu'ils ont une position fortement éloignée de ce qui existe ailleurs. Leur étude est d'autant plus fructueuse qu'il s'agit d'un geste liturgique rapidement figé dans sa représentation, partant moins susceptible que d'autres d'être modifié sous l'influence de courants étrangers. Il est donc clair qu'une rupture de tradition en ce domaine ne peut se faire que sous la poussée d'un bouleversement artistique important, conséquence d'un renouvellement des thèmes d'inspiration.

La main bénissante de l'évêque est habituellement représentée dans les sceaux la paume à l'extérieur, largement ouverte, l'index et le médius se touchant et dressés verticalement, l'annulaire et l'auriculaire repliés à l'intérieur de la paume, tandis que le pouce, raidi, est dressé vers le ciel. Telle est l'attitude de la main dans les sceaux d'Otbert, évêque de Liège (1091-1119) (fig. 1) (22), de Henri, évêque de Bayeux (1164-1205) (fig. 2) (23), et d'Érard, évêque

(17) Acte de 1173 relevé par É. PONCELET, *op. cit.*, p. 163, qui signale, en outre, un original de 1176 naguère conservé dans le chartrier de l'abbaye d'Aulne aux Archives de l'État à Mons et aujourd'hui disparu.

(18) Actes de 1166 et de 1183. M. A. ERENS, *De oorkonden der abdij Tongerlo*, t. I, Tongerlo, 1948, p. 41-42 et 50-51.

(19) Acte non daté. G. DEMAY, *op. cit.*, t. II, p. 129, n° 5947.

(20) Acte non daté (1183?). *Ibid.*, t. II, p. 129, n° 5948.

(21) Acte de 1177. *Ibid.*, t. II, p. 113, n° 5826.

(22) É. PONCELET, *op. cit.*, fig. n° 5.

(23) J. ROMAN, *op. cit.*, pl. XXI, n° 1.

d'Auxerre (1271-1279) (fig. 3) ⁽²⁴⁾, que nous prenons comme exemples parce que très éloignés dans le temps et dans l'espace. Il en est tout autrement dans les sceaux étudiés ici.

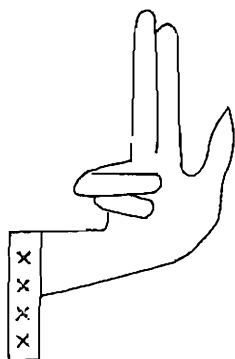


FIG. 1.



FIG. 2.



FIG. 3.

La main de l'archevêque Meginher est vue de profil, l'index et le médium sont légèrement arqués, dans une position intermédiaire entre le repli et la tension et placés obliquement, la paume est invisible et se devine seulement (fig. 4). Celle d'Albéron de Montreuil répond à la même description, sauf que le pouce, détaché des autres doigts, est tendu dans une position parallèle à l'index et au médium et que la main, dessinée obliquement par rapport au champ, découvre légèrement la paume (fig. 5).

Les deux sceaux de Jean 1^{er} que nous connaissons combinent le geste de la bénédiction avec le port de la crosse à laquelle, dans le second sceau, pend un *sudarium*. Pour le graveur, cette combinaison a été difficile à rendre dans sa complexité. Nous y voyons une position des doigts semblable à celle des sceaux précédents. Dans le premier, la main est vue de profil, l'index et le médium, légèrement repliés, sont représentés obliquement derrière la crosse, les trois autres doigts étant également repliés et figurés devant elle (fig. 6). Dans le second sceau, l'index et le médium sont tendus horizontalement et passés derrière la crosse, l'annulaire et l'auriculaire sont repliés devant sous le pouce également tendu horizontalement (fig. 7).

Alexandre de Oeren possède un sceau dont la main bénissante tient en même temps la crosse, tandis que l'index et le médium sont

(24) *Ibid.*, pl. XXI, n° 2.



FIG. 4.

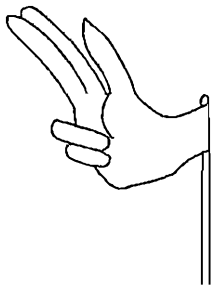


FIG. 5.

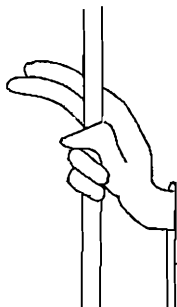


FIG. 6.

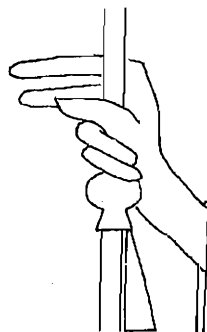


FIG. 7.

tendus et placés obliquement devant elle (fig. 8). Le sceau de Raoul de Zahringen montre une main vue du côté de la paume, l'annulaire et l'auriculaire tenant la crosse, alors que le pouce, l'index et le médium sont placés derrière celle-ci, ils sont tendus obliquement et l'index et le médium se touchent (fig.9). Le sceau d'Alard, évêque de Cambrai, a beaucoup de similitude avec celui de l'archevêque Meginher. Lui aussi présente une main de profil, la paume invisible, l'index et le médium dans une position intermédiaire entre le repli et la tension, les autres doigts complètement repliés (fig. 10). Enfin, les sceaux des évêques de Tournai montrent la main bénissante de profil, l'index et le médium légèrement arqués et presque verticaux, les autres doigts entièrement repliés sur la paume (fig. 11).



FIG. 8.

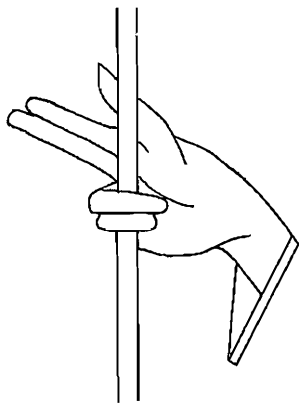


FIG. 9.



FIG. 10.



FIG. 11.

La facture des mains et des doigts de cet ensemble de sceaux qui tranchent complètement sur les œuvres similaires antérieures ou d'autres régions, révèle une influence particulière. L'art du métal qui, notamment dans la région mosane, brilla d'un éclat tout particulier à la suite des productions de Godefroid de Claire et de Nicolas de Verdun, nous montre des factures similaires dans la Pala d'Oro d'Aix-la-Chapelle (fig. 12), dans la châsse de saint Hadelin de Verviers (fig. 13) et dans celle de saint Héribert de Deutz (fig. 14). Malgré la différence de style, qu'elles soient vues de dos ou de profil, les mains bénissantes ont toutes l'index et le médium mi-tendus et placés obliquement.

A ces œuvres universellement connues, il y a lieu d'ajouter le sceau du concile de chrétienté de Fleurus, d'une exécution naïve et rude, qui append à une charte de 1185 et dont la gravure n'est guère antérieure. Ici aussi, le Christ en majesté bénit (de la main gauche) l'index et le médium arqués et les autres doigts repliés (25).

Si de la gravure nous passons à l'art de l'enluminure, nous constatons que le Christ en majesté qui forme le frontispice de dédicace du Grégoire de Naziance de la Bibliothèque royale de Belgique à Bruxelles (26), exécuté à Stavelot dans le dernier quart du XI^e siècle, bénit de la même manière, la main levée verticalement et les doigts détachés les uns des autres, l'index et le médium mi-tendus, l'annulaire et l'auriculaire repliés (fig. 15).

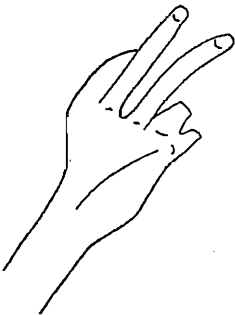


FIG. 12.

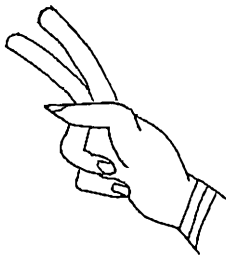


FIG. 13.



FIG. 14.



FIG. 15

(25) É. BROUETTE, *Deux sceaux du concile de Fleurus des XI^e et XII^e siècles*, dans *Bulletin de la Société royale paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi*, XVII, 1948, p. 33-34.

(26) Ms II. 2570. J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale*, t. II, Bruxelles, 1902, p. 30-31, n° 944.

Un magnifique exemple d'ivoire sculpté intéressant notre sujet est le Christ en majesté du musée de Cluny (coté Iv. n° 14) exécuté au XI^e ou au XII^e siècle. Ici aussi l'index est mi-tendu obliquement et nettement détaché des autres doigts qui sont repliés (27).

Il y a donc en Lotharingie dès le XI^e siècle (28) et dans le courant du XII^e des œuvres de diverses disciplines artistiques qui offrent un point commun dans la représentation d'un geste liturgique. Si le thème iconographique de la main bénissante est universel dans la chrétienté, une façon particulière de le représenter apparaît alors en cette région. Cherchons-en la source d'inspiration.

Après les travaux de von Falke et Frauberger (29), qui ont provoqué tout une série de mises au point sur les œuvres déjà étudiées (30), après les mémoires récemment publiés à la suite des Journées d'études consacrées à l'art mosan à Paris en février 1952 (31), il n'est plus question de mettre en doute l'influence byzantine en Lotharingie aux XI^e et XII^e siècles. Cependant, si les apports byzantins tiennent une grande place dans l'art de cette région, il est encore délicat de préciser la portée réelle de leur influence dans l'ensemble des disciplines (32). Comme le fait fort bien remarquer F. Masai, le moment n'est pas encore venu de proposer des synthèses ou des explications trop ambitieuses. Des analyses faites avec minutie s'imposent avant tout (33).

Notons, d'abord, que le geste de la bénédiction épiscopale, tel que nous l'avons relevé dans les sceaux mentionnés plus haut, se

(27) R. KOEHLIN, *Les ivoires gothiques français*, Paris, 1924 ; W. F. VOLBACH, *Les ivoires sculptés de l'époque carolingienne au XII^e siècle*, dans *Cahiers de civilisation médiévale*, I, 1958, p. 17-26 (voir spécialement p. 19 ce qui se rapporte aux ateliers de Liège, Trèves et Echternach).

(28) Et même un peu plus tôt, ainsi que le prouve la position de la main du Christ dans le plat de reliure en ivoire de l'évangélaire de Notger, exécuté en 982.

(29) O. VON FALK et H. FRAUBERGER, *Deutsche Schmelzarbeiten*, Francfort, 1904.

(30) Relevé bibliographique dans M. LAURENT, *Art rhénan, art mosan et art byzantin. La bible de Stavelot*, dans *Byzantion*, VI, 1931, p. 75.

(31) *L'Art mosan*, recueil préparé par P. FRANCASTEL, Paris, 1953 (*Bibliothèque générale de l'École pratique des Hautes Études*, VI^e section).

(32) A. GRABAR, *Orfèvrerie mosane et orfèvrerie byzantine*, dans le même recueil.

(33) F. MASAI, *Le manuscrit à miniature*, dans *Art mosan et arts anciens au pays de Liège*, Liège, 1951, p. 79.

différencie du geste similaire des Christs *Pantocrator* en ceci que la bénédiction de ces derniers se fait la main tournée à l'intérieur, c'est-à-dire la paume vers la tête du Sauveur (34). Cette position se retrouve dans le Christ en majesté de la fameuse bible de Stavelot conservée au British Museum, écrite par Goderan et datée par lui-même de 1097 (35).

Cette précision apportée, nous pouvons essayer de reconstituer la filière qui permettra de relier ce thème à ses origines byzantines. Dans la mosaïque du Rédempteur et des Saints de l'abbatiale de Grotta Ferrata, datée du VI^e ou du VII^e siècle, la main bénissante du Christ a l'index et le médius légèrement arqués, inclinés à 45 degrés sur la verticale, l'annulaire et l'auriculaire tendus horizontalement et rejoignant le pouce par leurs extrémités (fig. 16) (36). A Daphni, en Attique, les mosaïques de l'église figurant la Nativité, le baptême du Christ et son entrée à Jérusalem, qui sont toutes trois des environs de l'an 1100, présentent une main bénissante vue de profil, dont l'index et le médius ont une position légèrement arquée tout en étant presque verticaux. Le pouce, dressé vers le haut, prolonge la ligne de l'index en direction du poignet (fig. 17) (37).

Mouvement identique dans la mosaïque de la Vierge à l'Enfant de l'église Sainte-Sophie de Constantinople, quoique les doigts, le pouce, en particulier, soient légèrement plus détachés (fig. 18) (38).

(34) Ch. DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, t. II, Paris, 1926, p. 549.

(35) THONISSEN, *Une bible manuscrite du XI^e siècle*, dans *Le Bibliophile belge*, XIX, 1863, p. 273-275 ; J. W. BRADLEY, *A Dictionary of Miniaturists*, Londres, 1888, t. II, p. 47 ; J. HELBIG, *La peinture au pays de Liège*, 2^e éd., Liège, 1903, p. 14 ; J. HELBIG et J. BRASSINNE, *L'art mosan*, Bruxelles, 1906, p. 72 ; M. SCHOTT, *Zwei Lütticher Sakramentäre in Bamberg und Paris und ihre Verwandten*, Strasbourg, 1931, p. 130-131 ; M. LAURENT, *op. cit.* ; Idem, *Les origines lointaines de l'art mosan*, dans *Annales de la Fédération historique et archéologique de Belgique*, Congrès de 1932, p. 89 ; C. GASPARD et F. LYNA, *Les principaux manuscrits à peinture de la Bibliothèque royale de Belgique*, Paris, 1937, p. 66-69 ; É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique*, t. II, 2^e éd., Bruxelles, 1945, p. 334-335 ; K. U. USENER, *Les débuts du style roman dans l'art mosan*, dans *L'art mosan*, p. 103 et pl. XVI, n^o 1.

(36) Position identique des doigts dans la mosaïque de saint Jean Chrysostome de la chapelle palatine de Palerme et dans une fresque de Santa Maria Antica à Rome.

(37) Ch. DIEHL, *op. cit.*, t. II, p. 525.

(38) A. GRABAR, *La peinture byzantine*, Genève, 1953, p. 99.

Même remarque concernant la mosaïque de l'entrée de Jésus à Jérusalem de la chapelle palatine de Palerme ⁽³⁹⁾. Les deux œuvres datent du XII^e siècle.

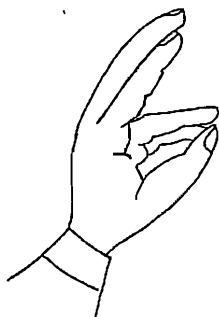


FIG. 16.

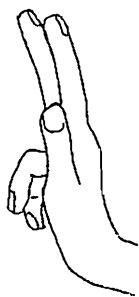


FIG. 17.

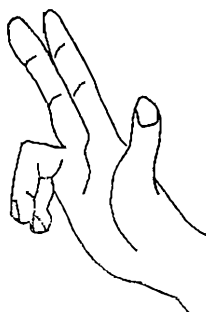


FIG. 18.

Le Christ en majesté du manuscrit n° 2940 de la bibliothèque du château de Pommersfelden, miniature dont l'exécution remonte au règne d'Othon III (983-1002), présente le type déjà achevé d'une main bénissante dont l'index et le médium sont légèrement arqués et vus en oblique, tandis que le pouce suit le mouvement de l'annulaire, celui-ci, de même que l'auriculaire, étant complètement repliés sur la paume (fig. 19) ⁽⁴⁰⁾. Dans le manuscrit n° 95 de la bibliothèque de l'État à Bamberg, exécuté avant 1014, une miniature représente le songe de Joseph. La main de l'ange qui bénit à l'index, le médium et le pouce tendus horizontalement, alors que les deux autres doigts sont repliés sur la paume vue de face (fig. 20) ⁽⁴¹⁾. Citons encore un Évangélaire de la seconde moitié du XI^e siècle conservé à la bibliothèque de l'Université de Prague, où la main bénit de la même façon, mais la paume franchement tournée vers l'intérieur du champ (fig. 21) ⁽⁴²⁾.

Nous croyons que ces quelques indications permettent d'établir les maillons d'une chaîne dont l'art byzantin est une extrémité et le travail des orfèvres de Lotharingie une autre. Sans doute, ne s'agit-il là que d'une constatation de détail, mais, dans le pro-

(39) *Ibid.*, p. 131.

(40) A. GRABAR et C. NORDENFOLK, *Les grands siècles de la peinture. Le haut moyen âge*, Genève, 1957, p. 209.

(41) *Ibid.*, p. 213.

(42) F. LEHNEN, *Die Böhmisches Malerschule des 11. Jahrhunderts*, Prague, 1902, pl. 17.

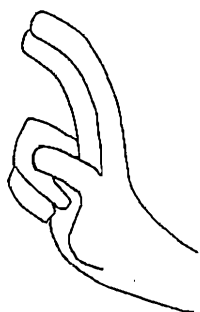


FIG. 19.



FIG. 20.

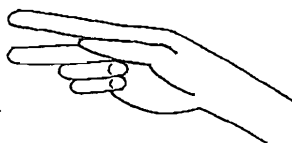


FIG. 21.

blème des influences, aucun apport, si minime soit-il. ne peut être négligé. Il faut également constater que l'aire de diffusion du thème représenté par cette main bénissante, — qui marque un véritable maniérisme dans le geste liturgique, — est assez étendue : des rives de l'Escaut à celles de la Meuse et de la Moselle. Elle se présente donc comme une influence plutôt diffuse. Elle n'en est, d'ailleurs, que plus intéressante à étudier, puisqu'ainsi on trouve répandue dans toute une vaste zone l'évolution d'un mouvement qu'on aurait pu croire stéréotypé dès la fixation du type sigillaire. Puissent ces lignes apporter une première indication à propos des menues variantes de gravure dans les sceaux et attirer l'attention sur l'utilité de recherches similaires en ce domaine pour une époque qui nous a livré de véritables chefs-d'œuvre dans la confection des matrices de sceaux.

Namur.

Émile BROUETTE.